MILA : PREMIÈRE SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'APW

Le FLN poursuit son boycott

La salle des délibérations de la wilaya de Mila a abrité, hier dimanche, la première session extraordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), issue des élections du 29 novembre.

Session amputée d'une bonne partie de sa composante, puisque les élus du FLN qui sont au nombre de 18 – l'Assemblée en compte 43 – ont poursuivi leur boycott, sachant pertinemment qu'ils seront d'emblée exclus de toute responsabilité au sein des structures de cette Assemblée. Et ce n'est là que la monnaie rendue par son rival de toujours, le RND, à la politique prônée par le vieux parti durant le mandat qui vient de s'écouler – les 2 partis ont souvent prêché la marginalisation réciproque.

Cette session extraordinaire avait pour seul point à l'ordre du jour, l'approbation du règlement intérieur et l'installation des structures de l'Assemblée qui, compte 5 vice-présidents et 13 présidents de commission, tous issus des deux partis qui ont fait bloc contre le FLN, en l'occurrence le RND (18 élus) et AHD 54 (7).

Le FLN, donc, qui compte parmi ses 18 élus, l'ex P/APW et beaucoup de vice-présidents et présidents de commission durant la précédente mandature, s'est retrouvé en marge et continue de boycotter les activités au sein cette institution, malgré les appels à la sagesse, au respect de la réglementation et des électeurs qui leur ont donné leur quitus, lancés par le wali à plusieurs reprises. Mais jusqu'où peut aller ce bras de fer entre ces deux formations majoritaires et où va mener le boycott des activités par le FLN ? L'avenir proche nous renseignera !

A. M'haimoud

L'UNION DES PAYSANS ALGÉRIENS (UNPA) DÉNONCE

Les fellahs bénéficiaires de crédits bancaires Ansej dans la tourmente à El Tarf

Des dizaines de fellahs se sont rassemblées, hier matin, au niveau du siège du bureau de wilaya de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA) pour dénoncer «l'opération, de saisie de matériels agricoles, orchestrée par les deux agences Badr (Banque agricole et du développement rural) d'El Tarf et de Ben M'hidi à travers un huissier de justice, dans la ville de Dréan, et ce pour le recouvrement de leurs crédits qui accusent des retards notables».

«L'huissier de justice délégué par les deux agences en question a déjà procédé à la saisie de matériels agricoles (des tracteurs avec leurs bennes) de plusieurs fellahs dont Bentrad Belyamine, Laroussi Mourad, Bourouba Belgacem, Alim Layachi etc.», ont-ils tenu à faire savoir à l'opinion publique.

Le président de wilaya de l'UNPA dira, en substance, que «les fellahs poursuivis en justice ont bénéficié de la décision du président de la République dans le cadre de l'opération d'effacement des dettes des fellahs. Aussi, leurs noms ont-ils été publiés dans un quotidien arabophone Ennahar dans l'édition du 21 mai 2009. Donc, de fait, et selon la loi, ils sont exemptés des payements des crédits alloués pour l'achat de matériels agricoles et autres équipements et accessoires entrant dans leur activité en général. Nous avons recensé, au niveau de l'UNPA, 200 fellahs dans ce cas de figure. Par ailleurs, plusieurs fellahs n'ont pas exercé leur activité durant sept années à cause des inondations récurrentes d'un côté et du projet des digues érigées par l'ONID (Office national de l'irrigation et de drainage), de l'autre. Il est à noter que pour la banque Badr, un fellah ayant bénéficié d'un prêt grâce à l'Ansej n'ouvre pas droit à son effacement».

Il est inadmissible que nous payons nos crédits. Le président de la République a décidé de l'effacement de nos crédits et nous ne comprenons pas l'attitude de la Badr. C'est un non-sens. Nous disposons tous de la carte de fellah qui ouvre droit à l'effacement des dettes, selon les lois de la République. Nous avons contracté des crédits grâce à l'Ansej, certes, parce qu'à un moment donné, la CRMA connaissait des difficultés de trésorerie et par conséquent de financement. Si la banque persiste dans ses poursuites judiciaires nous allons nous aussi, de notre côté, l'ester en justice, nous diront les fellahs présents».

Daoud Allam

Arrestation de deux personnes pour commercialisation de psychotropes

Les éléments de la police judiciaire, relevant de la Sûreté de wilaya, ont procédé mercredi dernier à l'arrestation de deux personnes pour détention et commercialisation illicite de psychotropes.

Ce coup de filet magistral a pu être réalisé, suite à des informations fournies par des citoyens.

En effet, dans un premier temps, les policiers ont arrêté un dealer, âgé de 42 ans, en possession de 60 pillules de psychotropes. Après avoir été auditionné, il indiqua aux enquêteurs son fournisseur. Il s'agit d'un vendeur de médicaments exerçant dans une pharmacie appartenant à un privé sise, au centre-ville d'El Tarf. Faisant une comparaison avec le registre des ventes et le stock de ladite pharmacie, les enquêteurs de la PJ ont pu découvrir le manque de plusieurs plaquettes dans trois boîtes.

Appréhendés, le même jour, dealer et fournisseur ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'El Tarf, qui les a écroués pour détention et vente illicite de psychotropes.

D. A.

EL KALA

Il voulait se rendre en Tunisie avec un passeport falsifié

Les éléments de la police des frontières exerçant au poste frontalier d'Oum Teboul ont arrêté, jeudi dernier, un homme âgé de 20 ans, en possession d'un passeport falsifié.

Il voulait se rendre sur le territoire tunisien. Il a apposé sa photo sur celle du vrai détenteur du passeport. Il a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal d'El Kala qui l'a écroué pour faux et usage de faux d'un document officiel et usurpation d'identité d'autrui.

D. A.

RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE DES CÔTES ANNABIES

Des harraga se rabattent sur la côte tunisienne

Devant les mesures draconiennes prises par les gardes-côtes d'Annaba pour faire avorter toute tentative d'émigration clandestine à partir de cette region de l'extrême nord-est du pays, les harraga algériens se sont rabattus sur les côtes tunisiennes.

Ces derniers temps et à la faveur des fêtes de fin d'année sur la rive nord de la Méditerranée, synonymes d'un certain relâchement dans la surveillance par les gardes-côtes italiens de l'île de Sardaigne, un groupe d'une dizaine de jeunes de la Plaine-Ouest d'Annaba, dont un mineur ont mis le cap sur la frontière algéro-tunisienne, traversant d'abord clandestinement la frontière à travers la zone montagneuse du côté d'Oum Teboul, dans la wilaya d'El Tarf. Ils n'ont pas eu de grandes difficultés à retrouver le passeur tunisien qui les attendait sur recommandation de son alter ego algérien de la cité nationale de la harga : Sidi Salem (Annaba).

Le passeur tunisien les dirigea ensuite vers une petite crique non loin de la frontière, dans la région de Tabarka, où ils ont pris la mer dans une petite embarcation de pêche. Le prix du «voyage» diffère légèrement de celui appliqué à Annaba (110 000 DA). Somme qu'ils étaient tenus de remettre au passeur tunisien avant de prendre le large.

Arrivés sur les côtes sardes ce week-end dernier, les harraga ont informé leurs parents et leurs amis du quartier quant au succès de leur aventure. Nouvelle qui a rassuré les leurs après plusieurs jours d'inquiétude. Après la grande harga (plus d'une centaine de jeunes lors des fêtes de fin d'année au milieu des années 2000) qui a marqué le début du phénomène à partir de la plage de Sidi Salem, cette nouvelle «route» de la harga aura-t-elle une durée dans le temps ou est-elle conjoncturelle seulement ?

Le temps d'un relâchement du blocus mené présentement par les gardes-côtes algériens sur la baie qui va d'Annaba jusqu'à El Tarf ? Telle est la question que se posent les gens de cette ville ayant vu plusieurs de leurs enfants et même ceux d'autres villes algériennes périr en mer ou ne plus donner signe de vie depuis des années.

A. Bouacha

Publicité

COMMUNIQUE

Lors de deux soirées organisées en l'honneur de ses partenaires à Oran et Constantine

Nedjma rencontre ses clients entreprises de l'Ouest et l'Est

Pour cette fin d'année, Nedjma est allée à la rencontre de ses clients parmi les entreprises des régions Ouest et Est du pays en organisant en leur honneur deux soirées conviviales à Oran, le 17 décembre et à Constantine, le 19 décembre 2012.

Ces deux événements ont réuni l'ensemble des partenaires de Nedjma de la sphère économique des deux régions en présence de l'encadrement de l'entreprise et ont coïncidé avec l'ouverture de deux nouveaux espaces VIP Nedjma à Oran et Sétif.

Dans son message aux entreprises partenaires lu par le Directeur de Nedjma entreprises Abdelkader Haffaf, le directeur général de Nedjma, M. Joseph Ged, a déclaré : «Nedjma a toujours veillé à mettre à votre disposition les meilleures offres et solutions doublées de prestations de service de haute qualité et d'une couverture réseau performante. Chaque jour, nous œuvrons à apporter des réponses concrètes aux besoins spécifiques de nos entreprises partenaires en matière de communication. Je vous remercie pour votre confiance et vous renouvelle notre engagement à renforcer notre partenariat et à vous accompagner pour le bien de l'entreprise algérienne et l'économie nationale de manière générale.»

Ces rencontres régulières avec les entreprises partenaires viennent confirmer la volonté de Nedjma de se rapprocher davantage de ses clients à travers le territoire national dans le but d'asseoir un partenariat durable, transparent et gagnant-gagnant. Un partenariat qui traduit l'engagement de Nedjma à participer activement au développement économique des différentes régions du pays.

Par ailleurs, soucieuse d'offrir le meilleur à ses clients, Nedjma a lancé en novembre dernier son nouveau programme de fidélité ***«Noudjoum»*** destiné à récompenser ses meilleurs clients. Ces derniers profiteront d'avantages, de remises et d'un accueil privilégié dans son réseau de vente et services, ses espaces VIP mais aussi auprès de nombre de partenaires prestigieux.

Aussi, un portail internet communautaire et collaboratif ***«Nedjma Business»*** est mis à la disposition des clients Entreprises en vue de se faire connaître, d'échanger leurs expériences respectives et développer des partenariats.

Le département des Relations publiques et médias
Nedjma